Recherches ultimes Recherches sublimes

2022

Table des matières

A la recherche d'une gouvernance entre ouverture et sécurité 5
La base : notre raison d'être 6
Notre particularité: la coopération interassociative 6
Le modèle de la membrane : des fondateurices aux contributeurices 7
S'inspirer ailleurs 8
Outils de participation 8
Prise de décision au consensus 8
Les commissions 9
Vers la gouvernance actuelle : Coco-Flux, commissions et co-coordination 9
En 2021 : Groupes de travail/commissions 9
En 2022 10
En 2023 - création de nouvelles instances 10
En 2024 et depuis 11
La gouvernance 13
CC-BY 2024 15

A la recherche d'une gouvernance entre ouverture et sécurité



Au tout début de Flux, en 2020, un collectif informel de quatre puis de sept personnes

rêve d'un tiers lieu à Quimper. Aujourd'hui, en 2026, Flux existe en tant que lieu physique et association, avec une instance de décision élue parmi les adhérent·es de cette association. Un long chemin parcouru que ce chapitre tente de retracer. Vous trouverez aussi des éléments complémentaires dans la partie «modèle juridique».

La base : notre raison d'être

L'écriture de notre raison d'être s'est réalisée à quatre personnes entre juillet et décembre 2020. Cela s'est avéré important pour la suite, car si elle a été modifiée et améliorée lors de l'AG constitutive en juillet 2021 puis réinterrogée avec Aurélie Bésenval (voir chapitre Compagnonnage et accompagnement) en février 2023 [notamment sur son contenu ambitieux dans la notion de «communs»], elle a été une bonne vision de ce que nous souhaitions faire ensemble, ce vers quoi nous tendons.

Se mettre d'accord déjà à quatre pour l'écrire a été un exercice périlleux! Pour l'écrire, nous nous sommes appuyés sur la méthode de l'instant Z, organisme de formation à la gouvernance partagée, auquel l'une d'entre nous a été initiée lors d'une formation. Si elle a été simplifiée, son ossature est aujourd'hui l'objet social de nos statuts associatif.

«*L'association a pour objet :*

- *de donner accès, à chaque individu, peu importe son genre ou ses capacités, à des connaissances libres qui lui permettent d'agir et de penser de façon autonome, d'être dans la fabrique et le partage des communs,*
- *de favoriser l'hybridation des savoirs et domaines d'action,*
- *de créer un laboratoire d'innovation sociale ancré sur le territoire quimpérois et ouvert sur le monde.*

Intergénérationnelle et inclusive, l'association portera une attention particulière aux jeunes et aux personnes âgées, aux femmes, aux personnes en situation de handicap et à tout autre groupe minorisé, dans une démarche d'accessibilité universelle, de féminisme, d'éducation populaire et d'appropriation critique des technologies.»

Notre particularité: la coopération interassociative

Il existe des niveaux de participation différents quand on monte un projet collectif et il n'est pas toujours facile de savoir à quel moment ouvrir sa gouvernance, à quel moment donner la possibilité à qui de décider sur quoi. En outre, pour FLUX, on ne parle pas seulement de personnes physiques mais aussi de personnes morales (d'autres associations).

Au-delà des décisions prises dans les réunions de Flux, certains choix relèvent des organes décisionnels des autres structures. Comment mettre autour de la table des

personnes qui ont un large pouvoir décisionnel pour limiter les aller-retours? Comment des décisions externes impactent la gouvernance du projet? Nous avons consacré beaucoup de temps à mieux se connaitre pour mieux se comprendre et nous devons en permanence continuer à le faire, la communication interne n'est pas seulement importante, elle est indispensable.

Certaines associations présentes au départ et pressenties pour faire partie intégrante de la gouvernance du projet ne sont plus présentes actuellement. Nous avons notamment travaillé avec Kan Ar Mor, association finistérienne importante du médico-social avec plus de 500 salarié·es, qui n'a finalement pas rejoint la gouvernance de FLUX mais avec qui nous continuons à collaborer sur des projets. Nous avions naturellement (car co-fondatrice aussi) souhaité intégrer Difenn, association féministe spécialisée dans l'autodéfense, qui n'avait plus de salarié·e à cette période-là. Finalement, l'association s'est dissoute et a transmis à FLUX une partie de ses activités (projet Aerlin et stages ponctuels d'autodéfense féministe). Nous avons dû conscientiser qu'un projet interassociatif est difficile à réaliser avec des structures très diverses en taille et charge salariale.

Le modèle de la membrane : des fondateurices aux contributeurices

icono : Photo de St Rivoal des membranes et commissions

Dans une logique de «bien commun», il était essentiel pour nous toustes que le projet soit effectivement dans des modes de décision collective, dans une gouvernance associative d'intérêt général. Il serait faux de dire que dès le départ, notre démocratie interne était basée sur le principe 1 personne 1 voix (même si c'est le cas à l'AG). Elle s'est surtout concentrée sur le principe: c'est celleux qui font qui décident et au sein de ces «faiseur.se.s», on cherche le consensus collectif. On a donc assumé le fait d'avoir une gouvernance resserrée autour des fondateur.rice.s au démarrage, d'autant que pour les questions d'achat, de rénovation, on avait des décisions stratégiques à prendre au quotidien et qu'une gouvernance resserrée était indispensable pour avancer vite. Cet état de fait n'avait pas vocation à durer, il fallait donc évoluer, en prenant soin de notre collectif et en gardant en tête nos aspirations politiques de bien commun.

« Comment ouvrir la gouvernance de Flux au-delà du noyau des fondateur·ices ? », « Comment (bien) accueillir des associations partenaires et des sympathisant·es, adhérent·s et des potentiel.le.s bénévoles ? »
Pour trouver des réponses à ces questions, nous nous sommes fait accompagner à plusieurs reprises. Par exemple, en avril 2022 Karine Vaillant nous a aidés à prendre du recul sur notre groupe, puis en février 2023 avec Aurélie Bésenval (voir chapitre Compagnonnage et accompagnement).

Être accompagné de professionnelles de l'Économie sociale et solidaire et avoir des regards extérieurs amis nous ont grandement aidés, notamment sur ces questions de

gouvernance. Nous avons donc réfléchi à comment ouvrir notre organisation à plusieurs instants clés. On savait que ces moments allaient être déstabilisants mais nécessaires. Des prises de distance physique, hors flux, lors de weekend séminaire, ont participé à la prise de recul nécessaire.

Pour entreprendre la réflexion de l'ouverture de notre noyau dur, l'image de la membrane nous a particulièrement aidé : si elle est poreuse, son existence rassure et indique nos limites, ce que nous avions encore besoin de maturer pour le partager sereinement, sans se sentir dépossédé.
Être au clair sur ce que nous sommes prêt·es à lâcher et ce que nous souhaitons - encore - maitriser complètement nous a aidés à être plus clair pour nous même et pour les autres.
Mais aussi, cette membrane symbolise des échanges nécessaires avec l'extérieur et une volonté d'ouverture. Telle l'osmose, elle est bien semi-perméable !

S'inspirer ailleurs

Notre modèle de gouvernance s'est aussi construit par les visites inspirantes réalisées lors de notre étude de faisabilité, en mai 2022. Notre Fluxbus nous emmène alors à la rencontre de différents tiers lieu, espaces du faire ou cafés associatifs du grand ouest. Il nous amène à observer et comprendre diverses expérimentations de gouvernance et à le faire collectivement, pour partager cette réflexion en commun. (Voir chapitre Compagnonnage et accompagnement)

Outils de participation

Cela nous a semblé impératif de prendre des décisions de manière collective où chacun est invité dans la décision. Nous avons exploré diverses méthodes de décision collective.

Prise de décision au consensus

Nous avons choisi de prendre nos décisions au consensus au maximum, par la méthode dite au consentement si le consensus n'est pas atteint ou au vote de couleur.
La recherche du consensus, c'est à dire que tout le monde soit en accord avec une proposition, se déroule par un tour d'objection de la proposition puis une proposition de reformulation et un nouveau tour d'objection, jusqu'à se mettre d'accord ensemble.
Le vote par couleur, qui nous vient de la Baleine (lieu autogéré à Quimper qu'une partie de fondateur·ices de Flux a co-créé quelques années auparavant), nous sert jusqu'à l'heure actuelle pour nos AG : si cette méthode de décision est moins engageante, elle permet d'être plus efficace pour se mettre d'accord dans des grandes assemblées.

- Vert = je suis d'accord,
- jaune = je suis d'accord mais je ne participe pas,
- orange = je m'abstiens,
- rouge = je ne suis pas d'accord et cela me désengage du projet.

Dans notre collégiale et nos commissions, nous recherchons le consensus au maximum.

Les commissions

Pour être réellement participatif et parce que ce lieu ne s'est pas fait seulement avec les co-fondateur.rices, nous avons rapidement créé des commissions. Celles ci ont évolué en fonction des actions prioritaires à mener chaque année. Certaines se sont arrêtées spontanément et d'autres créées de façon organique, selon les énergies et envies présentes.

Vers la gouvernance actuelle : Coco-Flux, commissions et co-coordination

Dès le début du projet, Flux aspire à être un lieu pour toustes et surtout aussi un lieu par toustes - ou du moins un lieu où celleux qui le souhaitent peuvent contribuer, créer, faire ensemble. Et c'est le cas, Flux ne serait pas là aujourd'hui sans tous ces coups de mains précieux et indispensables donnés au fil des 5 dernières années !
Être un lieu façonné par les personnes qui le fréquentent va plus loin que des appels à participation pour des chantiers participatifs : pour être cohérent, il fallait aussi ouvrir notre gouvernance. Cette évolution n'était pas que facile, car nous sommes tiraillés entre l'envie d'ouvrir et l'envie de protéger notre tiers-Lieu, encore jeune et fragile, notamment financièrement. Depuis la création de l'association Flux, nous avons tout de même réussi à faire des pas importants vers une gouvernance collective qui dépasse le noyau de co-fondateur.rices.

En 2021 : Groupes de travail/commissions

Gouvernance

Au début de notre aventure, la collégiale est constituée de 4 membres cofondateur.rices.

Coordination La coordination est organisée en trois commissions :

- Chantier : suivi des travaux, calendrier, demande de devis.
- Vie associative : animation du lancement du projet, blog, com', évènements à créer : première réception des clés, rédaction de la charte, réflexion sur

l'animation du lieu une fois ouvert.
- Étude de faisabilité : aspect juridique, économique, place des femmes, personnes en situation de handicap, Europe, création de la communauté.

Le rythme de travail des commissions est encore non défini, cependant la commission chantier est urgente et régulière, ainsi que celle sur l'étude de faisabilité (urgente notamment sur le montage juridique pour l'achat du bâti et pour pouvoir répondre à des appel à projets).

Les commissions sont ouvertes aux membres des assos (bénévoles et salarié·e·s). Elles permettent, sous forme de volontariat pour les membres actifs, de participer selon leurs envies. De fait, elles sont également portées par les cofondateur.rices. Les décisions qui engagent dans la durée devront être validées par la collégiale. Chaque Commission peut définir sa régularité. Un membre de la collégiale est présent dans chaque commission.

En 2022

Gouvernance

En 2022, la collégiale est désormais constituée de 3 à 5 représentant.es des assos hébergées ou salarié.es (élues à l'AG) et d'invités ponctuels. De fait, il s'agit ici encore du noyau des 7 cofondateur.rices.

Coordination

Trois commissions continuent à fonctionner et à prendre plus d'ampleur: les commissions vie associative/festive (qui va gérer le crowdfunding), coworking (préfiguration) et chantier.

En 2023 - création de nouvelles instances

Gouvernance

Lors de l'AG, un conseil stratégique est créé, en plus de la collégiale. L'idée est d'ouvrir en douceur à des personnes motivées à participer à la gestion de l'association sans ouvrir encore la collégiale. Dans ce conseil stratégique siègent des représentant·es des commissions, des adhérent·es (dit des « fluxies ») très actifs dans Flux hors des commissions, des assos hébergées et du collège fondateur.

Coordination

En septembre 2023, Flux embauche - enfin ! - sa première salariée, qui assure la coordination, la gestion et l'animation du quotidien du lieu en lien avec les commissions et les associations résidentes. De fait, elle faisait déjà ce travail depuis

2021, mais en tant que bénévole co-fondatrice. La salariée et des représentant·es de chaque associations résidentes se retrouvent une fois par semaine pour une réunion de coordination, lors de laquelle sont prises les décisions du quotidien de Flux.
Il y a alors, au moment de l'ouverture publique du lieu, cinq commissions ouvertes : café, coworking, com', atelier partagé, inclusion handi.

En 2024 et depuis

Gouvernance

Dans la préparation à l'AG, nous devons constater que le conseil stratégique n'a jamais réellement existé et que le conseil collégial doit être revu pour correspondre effectivement à la vie de l'association. Le moment d'une véritable ouverture de la gouvernance est venu : c'est la naissance du CoCo Flux, la nouvelle collégiale.
Cette collégiale est constituée par un·e représentante de chaque commission, un·e représentante (bénévole ou salarié·e) de chaque association résidente, élu·es à l'AG et la salariée de Flux. Toustes les cofondateur.rices ont le droit d'être présent·es et de donner leur avis lors des réunions du CoCo Flux, mais iels n'ont plus de droit de vote si iels ne sont pas élu·es dans le cadre d'une des fonctions citées auparavant.
Le CoCo Flux se réunit tous les deux mois et est préparé et animé par la salariée de Flux. Cela n'est pas forcément souhaité ou décidé, mais c'est un fait.

Coordination

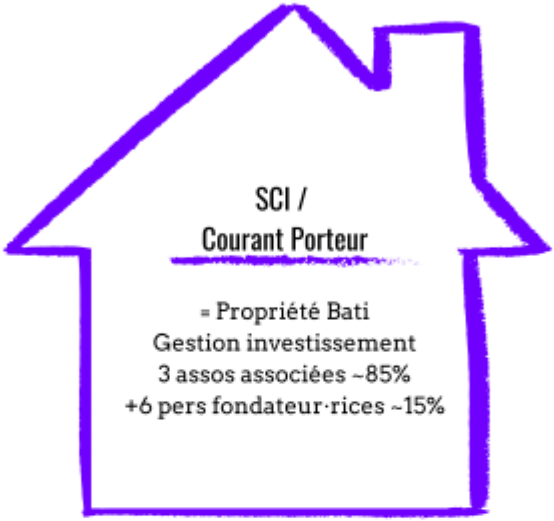
Les commissions évoluent également. Aujourd'hui, les commissions handi, afflux féministe, café et programmation culturelle sont actives. Les réunions de coordination des salarié·s des assos colocs, se sont espacées à deux réunions par mois car chaque association est débordée par ses propres actualités et que cela nous semble suffisant.

Lors de l'AG de 2026 nous avons décidé, sur suggestion de 2 jeunes actif.ve.s dans le projet JeunesseS, de supprimer la mention de l'âge pour que les enfants puissent aussi adhérer et contribuer au lieu.

De manière générale, il semble important avant chaque AG de se questionner: qui décide aujourd'hui dans la structure et dans quelles instances? Est-ce qu'il manque des organes ou est-ce que certains sont devenus caduques? Est-ce que notre fonctionnement correspond toujours à notre projet politique, notre intention de départ? Doit-on faire évoluer nos instances? Il faut aussi expliquer, partager ces constats et décisions pour garder une transparence dans cette vie collective. La vie associative, les statuts associatifs, laissent une très grande liberté, il faut s'en saisir pour être bien alignés avec nos valeurs!

icono : le schéma de gouvernance aujourd'hui

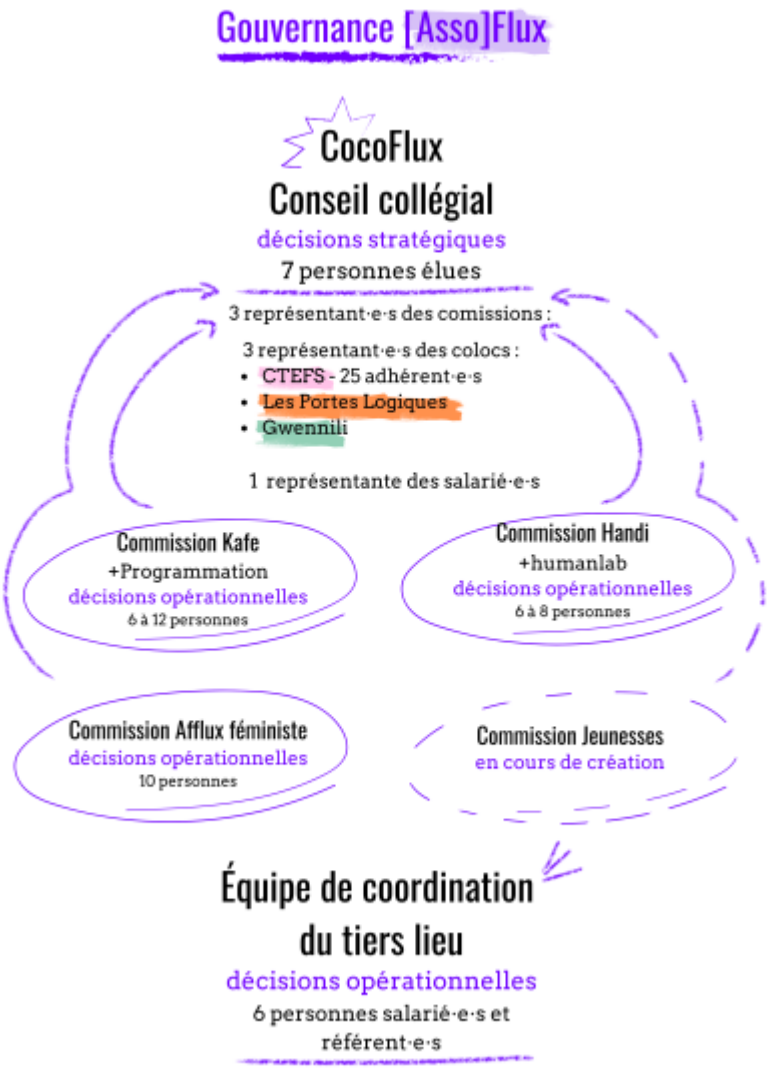
Gouvernance SCI



[Asso]Flux
550 adhérent.es
2 salarié·e·s
1 AG annuelle

[Asso]Les Portes Logiques
Fablab
2 salariées / +70 adhérent·e·s

[Asso]Gwennili
4 salariées / +30 adhérent·e·s



La gouvernance



Au départ en 2020 nous étions un petit groupe de 7 personnes.

Entre 2021 et 2023, beaucoup de personnes nous ont rejoints .

Maintenant, il y a des réunions à plusieurs avec des commissions pour décider : la commission café et programmation, la commission féministe et la commission handi.

Il y a aussi des représentantes et des représentants de FLUX : c'est le Cocoflux, avec une personne de chaque association colocataire et de chaque commission.

CC-BY 2024